



santé
famille
retraite
services

Demande de Prêt à l'amélioration de l'habitat



11382*03

Art. L.542-9 du code de la Sécurité sociale

► Merci de rappeler votre identité

Nom de famille : _____ Prénom : _____
(de naissance)

Nom d'usage : _____
(facultatif et s'il y a lieu)

Numéro d'allocataire :

N° de sécurité sociale :

► Votre adresse actuelle

Adresse : _____

Code postal : Commune : _____

Adresse mél : _____ @ _____

Téléphones : /

► Le logement que vous voulez améliorer

Adresse de ce logement (si elle est différente de l'adresse ci-dessus) : _____

Code postal : Commune : _____

Ce logement est-il votre résidence principale ? oui non

Vous l'habitez en tant que :

Propriétaire. Précisez l'année de construction :

Locataire

► Les travaux à entreprendre

Quels travaux voulez-vous entreprendre ? _____

Coût des travaux : _____ €

Les travaux seront effectués :

par vous-même,

par un entrepreneur

S 7131 c - 11/2013

Emplacement réservé



2 Demande de Prêt à l'amélioration de l'habitat

► Financement des travaux

■ Quel montant de prêt à l'amélioration de l'habitat souhaitez-vous obtenir dans la limite de 1 067,14 € : _____ €

■ Si vous avez demandé ou obtenu une autre aide financière (prêt, prime ou subvention) en plus de ce prêt, indiquez auprès de qui :

_____ €

Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la Banque de France ? oui non

■ Si vous êtes locataire, les dépenses engagées seront-elles remboursées totalement ou partiellement par votre propriétaire ? oui non

Si oui pour quel montant : _____ €

► Déclaration sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints. Je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

A _____, le

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

► Pièces à joindre à votre demande

■ Les devis :

- les devis détaillés des travaux comportant quantité, mètre et prix unitaire,
- les devis concernant les matériaux si vous effectuez vous-même les travaux.

Demandez ces devis aux entrepreneurs ou aux fournisseurs de matériaux.

■ La copie du permis de construire pour les travaux soumis à autorisation ou de la déclaration de travaux.

■ L'autorisation de votre propriétaire, si vous êtes locataire.

Emplacement réservé